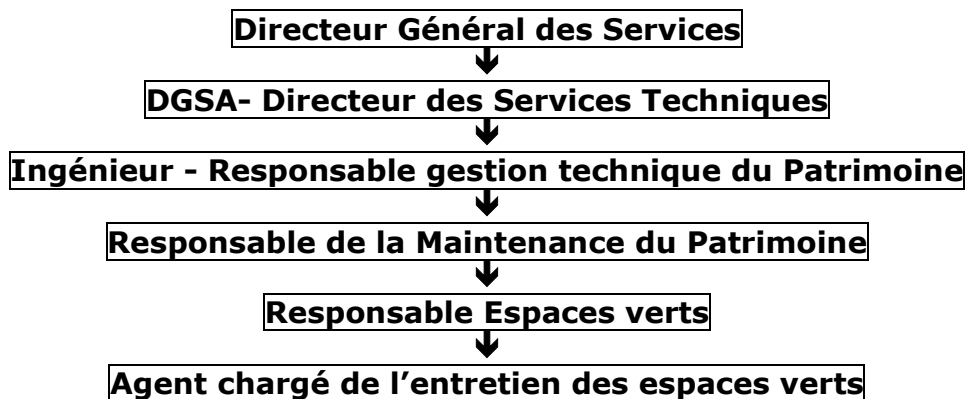


DESCRIPTION DU POSTE

AGENT CHARGE DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Rattachement Hiérarchique



Liaisons Fonctionnelles

- En interne :
 - Le responsable de service et la hiérarchie
 - Les autres agents du service Maintenance du Patrimoine
 - Les agents des autres services d'Annemasse-Agglo
 - Les différents responsables des espaces à entretenir
 -
- Partenaires extérieurs :
 - Entreprises travaillant pour le compte d'Annemasse-Agglo
 - Fournisseurs d'Annemasse-Agglo

Finalité du poste

- Assurer l'entretien des espaces verts et V.R.D. du patrimoine d'Annemasse Les Voirons Agglomération.
- Assurer des remplacements ponctuels dans le Service Maintenance du Patrimoine.
- Assurer l'entretien et le suivi du matériel, de l'outillage du service Espaces Verts
- Assurer une astreinte déneigement

Missions et activités du poste

- 1) Assurer l'entretien des espaces verts du patrimoine d'Annemasse Les Voirons Agglomération.
 - Entretien des espaces verts (taille, tonte, élagage, arrosage, fertilisation, désherbage etc...)
 - Plantation de végétaux d'ornement
 - Entretien de terrains (préparation des sols, semis, et engazonnement, etc...)
 - Aide au montage et au démontage des manifestations organisées par Annemasse Les Voirons Agglomération)
 - Utilisation débroussailleuses, tondeuses, tracteurs, matériel d'entretien courant, etc...)

2) Assurer divers travaux de VRD :

- Petits terrassements
- Dallage, drainage
- Pose de clôtures et de bordures
- Petite maçonnerie

3) Maintenance du matériel :

- matériels d'intervention,
- serrurerie,

4) Participer aux aménagements et réaménagements de locaux en liaison avec le service « bâtiment »

Dans le cadre de ces missions, l'agent doit rendre compte de son activité à son supérieur hiérarchique et l'informer de manière systématique des problèmes rencontrés,

Moyens attachés au poste

- Atelier Espaces verts comprenant l'ensemble du matériel dédié au service
- Vêtements de travail et EPI approprié au poste de travail et à la sécurité à porter obligatoirement
- Vestiaire.
- Téléphone portable

Critères de performance

Indicateurs retenus pour juger de la qualité du travail :

- Ponctualité, assiduité,
- Qualité du travail exécuté.
- Aptitude à s'adapter aux différentes tâches demandées
- Degré de satisfaction des demandeurs d'interventions
- Disponibilité en cas d'interventions urgentes

Qualifications et diplômes requis

- CAP ou BEPA de préférence : paysagiste ou travaux paysagers ou aménagement espace rural
- Permis VL obligatoire, permis Poids lourds souhaité
- Caces souhaité

Compétences requises

Connaissance :

- Connaître les techniques d'entretien des espaces verts
- Connaissances mécaniques du matériel et de l'outillage Utilisé par Service Espaces Verts (tondeuse, débroussailleuse, tracteur, scarificateur, etc...)

Savoir faire technique :

- Connaître les techniques de plantation de végétaux d'ornement et engazonnement
- Connaissance sur les sols, produits et matériels utilisés
- Connaître et respecter les consignes de sécurité
- Notions de base en travaux d'entretien des bâtiments

Capacités et Savoir-être

- Savoir travailler en équipe et rendre compte à son supérieur hiérarchique
- Esprit d'initiative.
- Sens de la communication avec les divers services d'Annemasse Agglomération et les administrés.
- Le respect de l'autre en toute circonstance et en tout lieu.
- Respect des procédures internes et règlement d'Annemasse Agglomération.